

Pratique budgétaire : Initiation

MODALITES PRATIQUES

Formation réservée aux collectivités et établissements territoriaux

Modalités : Formation en présentiel

Public : Tout agent

Lieu : Centre de Gestion 22 – Eleusis 2 – PLERIN

Dates : 10 et 11 octobre 2024

Horaires : 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h

Durée : 2 journées
(14 heures)

Tarif : 352 € par participant
Déjeuner(s) compris

Objectifs

- ◆ Connaître les grands principes budgétaires,
- ◆ Maîtriser l'élaboration et le suivi du budget.

Prérequis

- ◆ Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Moyens et méthodes pédagogiques

- ◆ Séquence en salle de formation équipée
- ◆ Exposés théoriques
- ◆ Exercices pratiques
- ◆ Dossiers pédagogiques remis aux stagiaires

Effectif maximum

- ◆ 15 participants

Profil de l'intervenant

- ◆ Expert métier

Modalités d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluations des connaissances et/ou mises en pratique pendant la formation
- ◆ Auto-évaluation à l'issue

Suivi et évaluation de la formation

- ◆ Feuilles d'émargement
- ◆ Questionnaire de satisfaction
- ◆ Tour de table

Validation de la formation

- ◆ Attestation de présence
- ◆ Attestation de fin de formation

PROGRAMME

Qu'est-ce qu'un budget ?

- L'acte de prévision,
- L'acte d'autorisation,
- La structure budgétaire,
- Les acteurs.

La présentation des budgets :

- Les principes budgétaires,
- Les documents budgétaires,
- Le cycle budgétaire.

Le cadre budgétaire :

- La nomenclature comptable,
- L'élaboration du budget,
- La présentation et le vote du budget,
- La transmission et la publication du budget,
- Le contrôle budgétaire,
- La prévision budgétaire,
- Les restes à réaliser en investissement,
- La comptabilité des engagements,
- Les affectations de résultats.

Le suivi budgétaire et comptable :

- La gestion de la dette,
- La gestion de la trésorerie,
- La prospective financière,
- Les ratios budgétaires.

INSCRIPTION

Adresser le bulletin d'inscription complété et signé au plus tard dans les deux jours précédant la formation.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Le bulletin d'inscription vaut bon de commande.

ACCESSIBILITE

Nous pouvons mettre en place des aménagements spécifiques pour faciliter l'accueil des agents en situation de handicap sur nos formations.

N'hésitez pas à contacter le service formation pour nous faire part de vos besoins.

CONTACTS

CENTRE DE GESTION 22

Eleusis 2 – 1 rue Pierre et Marie Curie
BP 417 – 22194 PLERIN CEDEX
02 96 58 64 00 / www.cdg22.fr

Service Formation

02 96 58 59 73 / formation@cdg22